

Les mesures de prévention

→ Mesures générales de lutte

Limiter la pullulation des rongeurs :

- Par la dératisation en milieu urbain
- Par le contrôle de leurs populations en milieu rural

→ Protections individuelles

Equipements de protection contre l'eau et les urines d'animaux :

- Gants, bottes, cuissardes
- Combinaisons ou vêtements de protection
- Lunettes anti-projections

En cas de plaie



- Laver abondamment à l'eau potable et au savon
- Désinfecter avec une solution antiseptique
- Protéger la plaie avec un pansement imperméable
- ~~Rincer avec une eau non potable, même limpide~~

→ La vaccination

- Elle est justifiée lors de conditions d'exposition majeure et/ou permanente, essentiellement en milieu professionnel
- Son indication doit être posée par le médecin au cas par cas après évaluation individuelle du risque

Découvrez nos autres brochures et nos newsletters sur notre site !



Scannez-moi !

APST68
Alsace Prévention Santé Travail



Brochure de
prévention



Leptospirose

Une exposition professionnelle méconnue

La leptospirose est une maladie grave, parfois mortelle, qu'il est possible de contracter en milieu professionnel.

Découvrez dans cette plaquette quelles sont les activités à risque ainsi que les mesures de prévention.



Ne pas jeter sur la voie publique (article L.541-10-1 du Code de l'Environnement)

V.2022-12

→ Qu'est-ce que la leptospirose ?

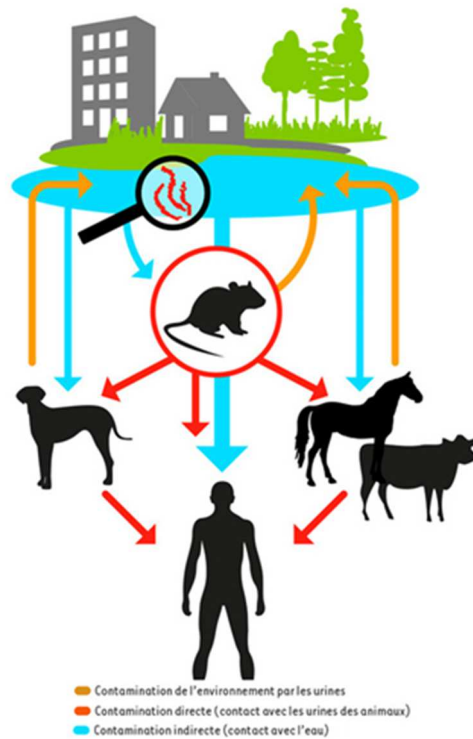
La leptospirose est une maladie grave, parfois mortelle. Elle est due à des bactéries: les leptospires

Où se trouve la bactérie ?

- Dans les urines des rongeurs
- Dans les eaux douces même limpides ou dans un environnement humide contaminés par ces urines

Comment pénètre-t-elle au sein de notre organisme ?

Par simple contact surtout par les muqueuses (bouche, nez, œil...) ou en présence de lésions même légères sur la peau.



→ Quels sont les signes de la maladie ?



Les symptômes apparaissent 1 à 2 semaines après la contamination:

- Fièvre élevée (en général > 39°), d'apparition brutale
- Douleurs musculaires, articulaires, abdominales, et forts maux de tête

La maladie peut s'aggraver 4 à 5 jours après et s'étendre aux méninges, au foie, aux reins, aux poumons...

Si l'un de ces signes apparaît quelques jours après une activité à risque,

Important

- Il ne faut pas dire : ça passera tout seul ...
- Il faut : consulter rapidement un médecin, en lui signalant l'activité à risque pratiquée

Un traitement existe, d'autant plus efficace qu'il est donné tôt.

→ Quelles sont les activités à risque ?

Activités dans un environnement contaminé par des urines d'animaux, en particulier l'eau douce, stagnante ou vive :

Population générale	En milieu professionnel
En EAU DOUCE : <ul style="list-style-type: none"> • Baignade • Pêche • Canoé-kayak, rafting • Autres sports de nature 	<ul style="list-style-type: none"> • Égoutiers • Employés de stations d'épuration, berges, voieries... • Pisciculture en eau douce



Activités avec contact direct possible avec les urines d'animaux

Population générale	En milieu professionnel
<ul style="list-style-type: none"> • Chasseurs • Propriétaires d'animaux de compagnie, principalement de rongeurs (rats, souris, cobayes...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Piégeurs, gardes-chasse • Gardes-pêche • Employés d'animaleries • Employés des abattoirs • Vétérinaires



Pour en savoir plus :

www.sante.gouv.fr (rubrique «zoonoses»)
www.pasteur.fr